

RENOUVELLEMENT CARTE DE SEJOUR ETUDIANT
[Après un visa long séjour valant titre de séjour ou une carte de séjour]

**LE JOUR DE VOTRE RENDEZ-VOUS, VEUILLEZ S'IL-VOUS-PLAÎT
OBLIGATOIREMENT APPORTER :**

- les documents originaux (*)
- 1 photocopie de chacun des documents originaux
- 1 impression de l'accusé de réception de prise de rendez-vous en ligne

(*) Si nécessaire, les documents doivent être traduits en français par un traducteur interprète assermenté auprès d'une Cour d'Appel française :
<https://www.annuaire-traducteur-assermente.fr/fr/3/annuaire-traduction-assermentee.html>

ATTENTION !
Les dossiers incomplets ne pourront pas être transmis
à la Préfecture de la Gironde.

① JUSTIFICATIFS D'IDENTITE

- **Passeport** : pages relatives à l'état-civil / dates de validité du passeport + cachets d'entrée + visas,
- **Carte de séjour** arrivant à expiration OU Visa long séjour,
- **Extrait d'acte de naissance avec filiation** ou **copie intégrale d'acte de naissance**,
- **Si vous êtes marié et/ou avez des enfants** : pièce d'identité du conjoint + extrait d'acte de mariage + extrait d'acte de naissance avec filiation pour chacun des enfants,
- **4 photographies d'identité récentes et identiques, non découpées**, bien contrastées, de face, tête nue, format 3,5 x 4,5 cm.

② JUSTIFICATIFS DE DOMICILE à votre nom et datant de moins de 3 mois

- **si locataire** : bail de location ou quittance de loyer ou facture (électricité ou gaz ou eau ou téléphone fixe ou accès à internet),
- **si hébergé en foyer ou au CROUS** : attestation du directeur du foyer ou attestation de résidence du CROUS,
- **si hébergé en internat dans un lycée** : attestation de domiciliation du lycée,
- **si hébergé dans une résidence hôtelière** : attestation de l'hôtelier + facture du dernier mois,
- **si hébergé chez un particulier** : attestation sur l'honneur datée et signée de l'hébergeant + copie de sa pièce d'identité ou carte de séjour + justificatif de domicile de l'hébergeant datant de moins de 3 mois (facture d'électricité ou de gaz ou d'eau ou de téléphone fixe ou d'accès à internet ou taxe d'habitation ou taxe foncière ou assurance habitation).

③ JUSTIFICATIF D'INSCRIPTION 2017/2018

- **Certification de scolarité** produite par l'établissement d'enseignement supérieur ou d'enseignement secondaire général (préparation du baccalauréat) ou technique (CAP ou BEP) ou un organisme de formation professionnelle.
 - **L'enseignement à distance ou le suivi de cours en auditeur libre ne confèrent pas le statut « Etudiant ».**
- **Attestation de cursus** si vous êtes inscrit dans un établissement privé.

④ JUSTIFICATIFS DE LA REALITE DU SUCCES DES ETUDES 2016/2017

- Diplôme ou relevés de notes de l'année universitaire et attestation d'assiduité et de présentation aux examens.
- **Si vous avez changé de cursus** : lettre explicative motivée.
- **Si vous êtes doctorant** : attestation de votre directeur de thèse précisant votre date prévisionnelle de soutenance.

⑤ JUSTIFICATIFS RELATIFS AUX RESSOURCES

Les ressources financières mensuelles doivent être au moins égales à 615 €.

- **Etudiants non titulaires d'une bourse** : attestation bancaire (avec montant en euros) de virements réguliers ou de solde créditeur suffisant ou 3 relevés de compte bancaire où figurent les virements ou attestation bancaire de solde créditeur suffisant (6 150 €).
- **Etudiants financés par un tiers** : attestation sur l'honneur de versement des sommes permettant d'atteindre le montant requis + avis d'imposition de l'année précédente + 3 derniers bulletins de salaire en euros.
- **Etudiants titulaires d'une bourse du gouvernement français et bénéficiaires de programmes européens** : attestation de bourse mentionnant le montant et la durée de la bourse.
- **Etudiants titulaires d'une bourse d'un pays tiers** : attestation de bourse de l'organisme payeur du pays d'origine précisant le montant et la durée de la bourse.

⑥ JUSTIFICATIFS DE COUVERTURE SOCIALE

- **Etudiants de plus de 28 ans** : justificatif de maintien de vos droits à l'assurance maladie ou de la souscription d'une assurance volontaire ou de la CMU de base (saufs étudiants présentant une attestation annuelle d'affiliation à la RAMQ).

⑦ « AU PAIR »

- Si vous solliciter un titre de séjour en tant que « Au Pair » : **présentation du contrat de travail visé par les services de la DIRECCTE / Service de la Main d'Œuvre Etrangère.**

⑧ DOCUMENTS A COMPLETER

- **Fiche Familiale** (voir pièce jointe)
- **Fiche Etudes suivies en France** (voir pièce jointe)

FICHE ETUDES SUIVIES EN FRANCE

(pas d'abréviations, mentionner le niveau d'études suivi pour chaque année)

Année	Discipline	Établissement	Niveau	Résultat
<i>Ex : 2016-2017</i>	<i>Licence de géographie</i>	<i>Université de Bordeaux</i>	<i>L1</i>	<i>Admis</i>
2016-2017				
2015-2016				
2014-2015				
2013-2014				
2012-2013				
2011-2012				